

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2024 DU CURSUS MASTER INGENIERIE  
MENTION GEOSCIENCES, GEOLOGIE DU GENIE CIVIL, GEOTECHNIQUE**

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D. 612-1-13,
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la proposition de Monsieur Richard Taillet, directeur de l'UFR Sciences et Montagne

**ARRETE n°2024-216**

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **CURSUS MASTER INGENIERIE**  
**Mention : GEOSCIENCES, GEOLOGIE DU GENIE CIVIL, GEOTECHNIQUE**  
**Parcours :**

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Monsieur David MARSAN	PR - USMB
➤ Monsieur Joseph MARTINOD	PR- USMB
➤ Monsieur Jacques-Olivier LACHAUD	PR – USMB
➤ Monsieur David TELISSON	MCF – USMB
➤ Monsieur Pierre HYVERNAT	MCF- USMB

**Article 2 : Publicité**

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Sciences et Montagne sur le site universitaire du Bourget du Lac.

**Article 3 : Exécution**

La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Sciences et Montagne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président et par délégation  
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Fait à Chambéry, le 26/03/2024

Philippe Galez